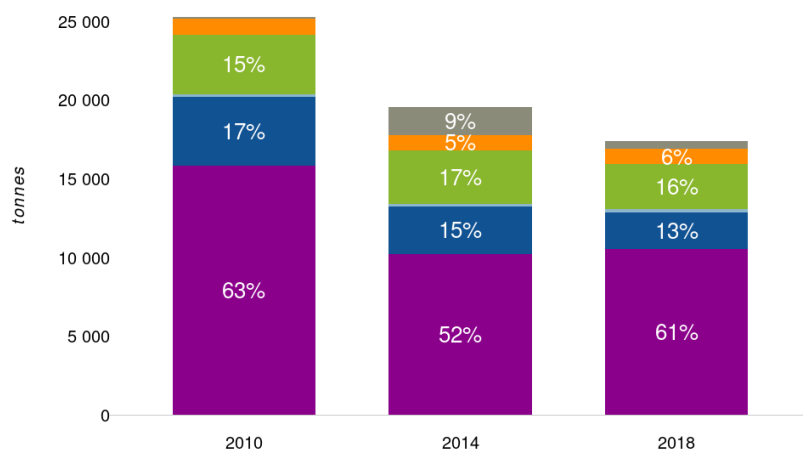
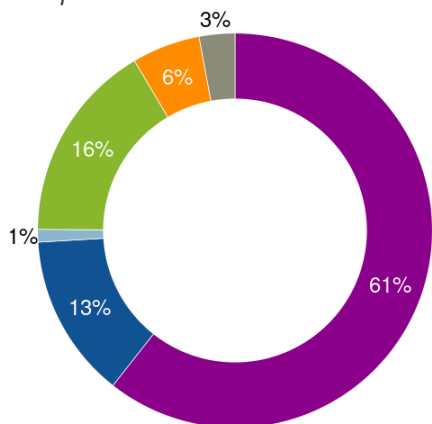


# INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

## PM<sub>2,5</sub> particules fines

### Recensement des émissions PM<sub>2,5</sub> rejetées dans l'air à l'échelle régionale

par secteur d'activité



Résidentiel Tertiaire



Routier



Autres transports



Agriculture



Industrie



Sources naturelles

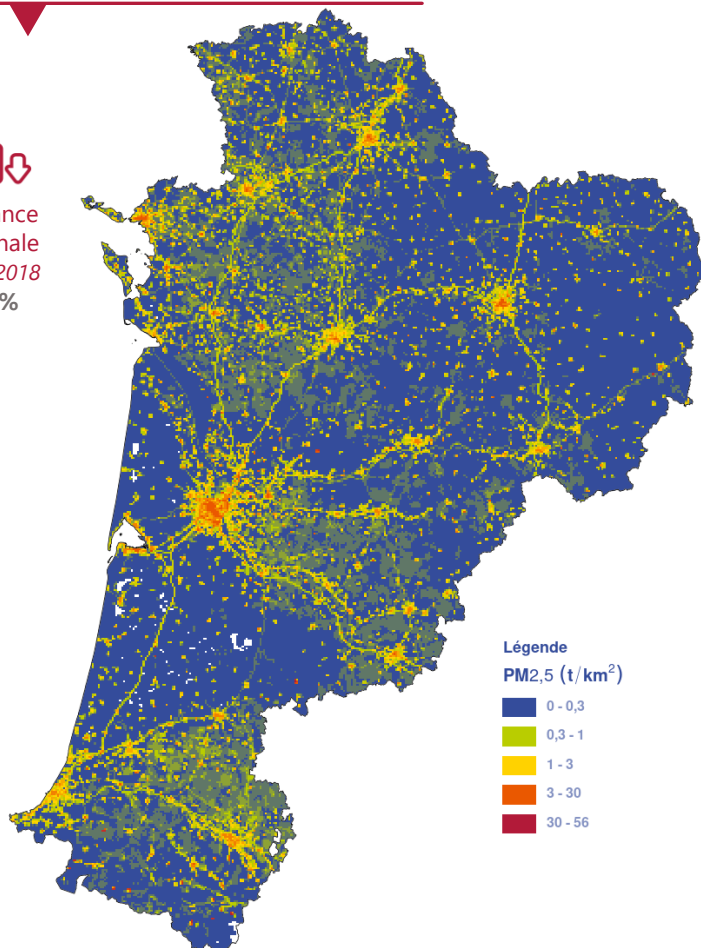
Les **particules en suspension PM<sub>2,5</sub>** sont rejetées par de multiples sources, mais le **résidentiel/tertiaire** est la principale responsable.

Les émissions proviennent principalement de l'utilisation de **bois** pour le **chauffage des logements**, à l'origine du rejet de particules fines dans l'air.

Les **émissions** de PM<sub>2,5</sub> **diminuent** entre 2010 et 2018 en raison d'une baisse des consommations énergétiques pour le chauffage des logements (la rigueur climatique 2010 a été plus sévère que les autres années) mais les émissions sont stables depuis. L'**amélioration des performances des motorisations** des véhicules impactent également la baisse des émissions.

### Émissions de PM<sub>2,5</sub> géolocalisées

tendance régionale  
2010/2018  
-31%



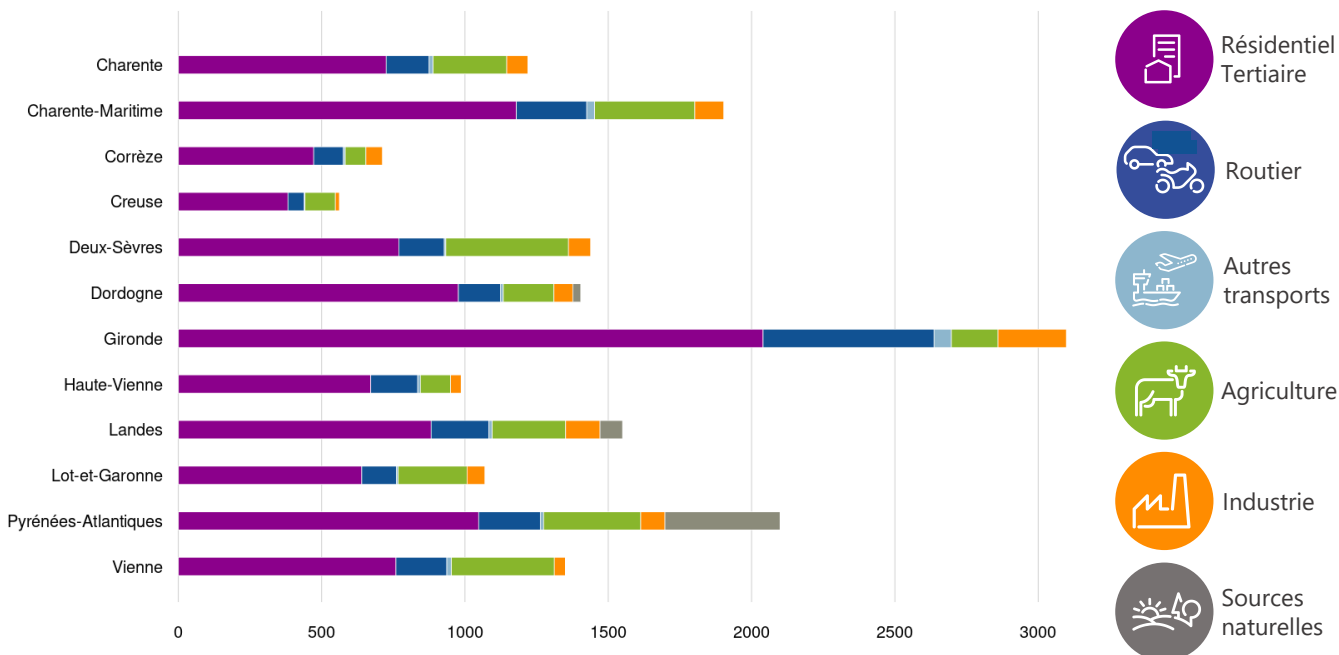
# INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

## PM2,5

particules fines

### Répartition des émissions par département

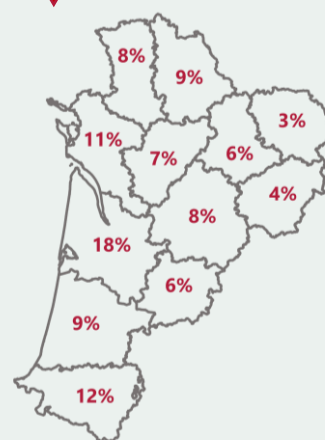
par secteur d'activité



Le besoin de **chauffage des logements** est à l'origine d'une part importante des émissions de **PM2,5**. Naturellement, les départements les plus peuplés possèdent une **consommation énergétique** plus grande et donc des émissions de PM2,5 associées plus élevées que d'autres : Gironde, Charente-Maritime et Pyrénées-Atlantiques par exemple.

Le **secteur agricole** détient une part modérée des émissions de particules fines. En jeu, ce sont le **travail du sol des cultures** et les **activités d'élevage** qui émettent ce polluant. Les territoires possédant une facette rurale marquée affichent des émissions de PM2,5 non négligeables localement : **céréales** et volailles sont majoritairement les deux sources d'émissions. Certaines spécificités territoriales sont visibles à travers les émissions : culture de la **vigne** en Charente-Maritime, Charente et Gironde, élevage de **volaille** dans les Landes et de **bovins** à viande en Creuse.

### Contribution des départements dans les émissions régionales (2018)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>